

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

n° 23-F-239

23-DD-0804	ROUBAIX - Canal de Roubaix - Convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial au profit de l'association Bouddhiste Lao du Nord de la France - 28 octobre 2023
23-DD-0805	FACHES-THUMESNIL - VENDEVILLE - TEMPLEMARS - WATTIGNIES - Espaces Naturels - Plaine des Périseaux - Convention d'autorisation d'occupation temporaire au profit de la commune de Faches-Thumesnil - 22 octobre 2023
23-DD-0806	HEM - VILLENEUVE D'ASCQ - Chemins du Val de Marque - Convention d'autorisation d'occupation temporaire au profit de l'association Vélo passion Hem - du 06/10/2023 au 8/10/2023
23-DD-0807	WASQUEHAL - Canal de la Deûle à l'Escaut - Convention d'autorisation d'occupation temporaire des chemins de Halage au profit de la commune de Wasquehal - 8 octobre 2023

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.